

N° 25

Abbe Delmotte  
833



Plutôt mourir de franche volonté  
Que du pays perdre la liberté.  
(Devise de la ville de Hoy).

- Nouvelles du pays -

- Dans l'enseignement - Le nouveau préfet de notre Athénée royal est  
M. Lecloaux, Directeur du collège communal de  
Dinant. M. Chibeau, qui remplissait provisoirement les fonctions de profes-  
seur de rhétorique vient d'être nommé professeur à l'Athénée royal  
de Gand. M. Wauters donnera dorénavant le cours de 3<sup>e</sup> latin et  
M. Lambert Legage professeur de troisième est nommé professeur de  
rhétorique, M. Rhyche prenant sa retraite et M. Charvillat professeur  
à l'Athénée de Chimay prend place parmi les professeurs de l'Athénée  
de Hoy.

La rentrée à l'Athénée et à l'École moyenne de garçons ont eu lieu  
le lundi 2 octobre.

À la même date, au local du grand Brianon eut lieu la reprise des  
conférences populaires qui, l'an dernier obtinrent un si grand succès.

De nombreux jeunes gens viennent d'adresser une douzaine collective  
au bourgmestre de Hoy pour que soit créé à l'école industrielle un  
cours supérieur d'illustration et de laboratoire. Les motifs qu'ils font  
valoir: situation de fortune, difficultés de transport, prix élevés des  
pensions, militent en faveur de leur requête.

La plupart des élèves de notre école industrielle allaient, en temps de  
paix, à des conditions très minimales, se perfectionner dans l'étude de  
l'électricité à l'École industrielle de Sclaign. Et cause des prix de  
transport exigés par les Roches actuellement la chose est impossible.

Tout porte à croire que cette demande, des plus légitimes, sera prise  
en considération.

- Pour les illettrés - L'an dernier, à pareille époque, le Comité local  
de chômage faisait procéder à une enquête parmi les personnes des  
quatre sexes secourues aux fins de connaître le degré d'instruction de  
chacune d'elles. Cette enquête aboutit à la constatation qu'il existait  
encore assez bien de chômeurs ne sachant ni lire ni écrire.

Afin de remédier à cette situation, l'Administration communale décida  
de la création d'une classe d'illettrés qui fonctionna, pendant l'année  
scolaire 1915-1916, du 1<sup>er</sup> octobre à avril. Celle-ci a produit les plus heureux  
résultats parmi ceux qui ont suivi régulièrement les cours. En effet, une  
douzaine de personnes qui, avant la création de cette classe, étaient  
complètement illettrés, savent maintenant parfaitement lire et  
écrire. C'était réellement réconfortant de constater avec quelle  
opiniâtreté certains s'acharnaient à acquiescer les notions de savoir  
lire et écrire que, par suite de diverses circonstances, ils n'avaient pu  
recevoir dans leur jeune âge.

En présence d'un si beau résultat, la classe d'illettrés continuera  
à fonctionner pendant l'année scolaire 1916-17. Elle a été placée  
sous la direction de M. l'Instituteur Burtin et la rentrée a été  
faite à mi-octobre.

Le Comité de chômage engage également les chômeurs à suivre  
les cours d'adultes du soir, ceux de l'École industrielle et ceux de  
l'École de Dessin et des arts appliqués.

- À cet effet, il a lancé l'appel suivant:
- " Ouvriers, profitez des loisirs que vous avez pour vous instruire tant d'
  - " occasions de le faire vous sont offertes pour acquiescer vos connaissances
  - " ces qui vous seront utiles ou pour développer celles que vous avez
  - " déjà pu acquiescer. Apprenez surtout à dessiner. Rien n'est plus
  - " plus utile rien de vous sera plus nécessaire. Et surnut qui sait
  - " dessiner sera toujours celui qui exécutera le mieux un travail.



